

BON DE SOUSCRIPTION



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi de 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Offre exclusive portée par :



Offre Prix de marché

Segment C2
PS>250kVA

LLUM délivre un certificat d'origine - Vous pourrez communiquer auprès de vos clients sur votre démarche
L'offre LLUM est référencée par l'administration française pour les démarches RSE

Tarifs fixes

Puissance souscrite (kVA)	Electron
Abonnement	72 €/an/PDL
Pointe	370,00 €/MWh
HPH	290,00 €/MWh
HCH	230,00 €/MWh
HPE	170,00 €/MWh
HCE	129,00 €/MWh

	Capacités
Pointe	5,00 €/MWh
HPH	5,00 €/MWh
HCH	5,00 €/MWh
HPE	5,00 €/MWh
HCE	5,00 €/MWh

CEE	0,00 €/MWh
GO	inclus

Certificat d'Economie d'Energie
Garantie d'Origine

Référence Acheminement Electricité 50 094 449 470 879 SOCIETE EARL OGIER FRUITS PS 500 kVA CAR annuelle 316 330 kWh	
--	--

Début de Fourniture

01/06/2023

Fin de Fourniture

31/12/2025

Contrat avec engagement sur cette période :
du 1/6/2023 au 31/12/2025

- ☒ Je confirme être exempt de tout engagement auprès de mon précédent fournisseur d'électricité.
En aucun cas, LLUM ne prendra à sa charge d'éventuels frais liés à un engagement auprès d'un précédent fournisseur d'électricité.
- ☒ Je donne mandat à LLUM pour obtenir du Gestionnaire de Réseau les données de comptage passées et à venir du point de livraison référencé ci avant.

PS	Conso.	
Pointe 500 kVA	0 kWh	0%
HPH 500 kVA	48 380 kWh	15%
HCH 500 kVA	39 570 kWh	13%
HPE 500 kVA	159 830 kWh	51%
HCE 500 kVA	68 550 kWh	22%
	316 330 kWh	
Prix moyen Electron	186,97 €/MWh	
Capas	5,00 €/MWh	
CEE	0,00 €/MWh	
GO	inclus	
Prix moyen hors turpe et taxes	191,97 €/MWh	(seuls les tarifs par poste horaire font foi)

A cette offre il faut rajouter :

Les taxes Accise (ex TICFE), CTA, TCFE
La part Acheminement (Turpe Enedis) - évolution du tarif chaque année, en général en août

Le 09/02/2023

Tampon + Signature du Client + "Bon pour Accord"

Bon pour accord

OGIER FRUITS
45 Chemin des Tuilières
38200 SEYSSUEL
Tel : 04 74 20 44 29
Tva / Siret : FR 27 503653784 00010

Signature

M. OGIER Jérôme
Président

Merci de fournir :

- KBIS
- RIB
- Facture récente

LLUM envoie, après réception de ce Bon pour Accord (engageant), un Contrat à signer (CGV et Conditions Particulières) - cf. projet ci après



CONTRAT
CLIENT PROFESSIONNEL

- ☐ Déménagement
- ☒ Changement de Fournisseur
- ☐ Compteur de chantier

ENRIGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Service adhésion : +33 (0) 411 91 01 19 ou contact@enrigia.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

Coordonnées

Raison sociale : EARL OGIER FRUITS
Nom de l'entreprise :
Forme juridique :
SIRET : 50 365 378 400 010
Code NAF / APE : 0124Z

Civilité :
Nom : OGIER
Prénom : Jérôme
Fonction : Gérant

Adresse : EARL OGIER FRUITS, LE DEVEZ 45 CHEMIN DES TUILIERES 38200 SEYSSUEL
Code postal : 0
Ville : 0
Complément d'adresse :

Téléphone Fixe :
Portable : 06 70 01 37 97
E-mail : ogierfruits38@gmail.com

Point de livraison

Adresse : LA TROUPILLIERE PARCELLE ZE 181 69360 COMMUNAY
Code postal : 0
Ville : 0

Réf. Acheminement Electricité : 50 094 449 470 879

Option tarifaire : ☒ Courte Utilisation
☐ Longue Utilisation

Date de prise d'effet : 01/06/2023

Date de fin de fourniture : 31/12/2025

Relevé de compteur :

PTB	HPH	HCH	HPE	HCB

Puissance souscrite KVA :

PTB	HPH	HCH	HPE	HCB
500	500	500	500	500

Part Fourniture (hors toutes taxes)					
Abonnement (€/mois)	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté	Pointe
6	290.00 €/MWh	230.00 €/MWh	170.00 €/MWh	129.00 €/MWh	370.00 €/MWh

Part Capacités (€/MWh)					
€/MWh	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté	Pointe
0	5.00 €/MWh	5.00 €/MWh	5.00 €/MWh	5.00 €/MWh	5.00 €/MWh

Tarifs HTVA applicables à compter du 01/06/2023
valables jusqu'au 31/12/2025

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes. Conformément à nos conditions générales, à cette part fourniture s'ajoutera une part distribution selon le tarif en vigueur d'ENEDIS pour la puissance souscrite.

- Nous autorisons LLUM, fournisseur d'électricité à gérer, pour mon compte, mon accès au réseau de distribution (données techniques, de mesures, de consommations et contractuelles et ce, pour la durée de mon contrat).
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions générales LLUM et la synthèse ENEDIS annexées au présent bulletin et les accepte sans réserve.
- Nous optons pour le règlement des factures par prélèvement automatique sur compte bancaire et nous renseignons le coupon ci-dessous en y joignant un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Nous demandons à bénéficier de la fourniture d'électricité avant le terme du délai de rétractation (14 jours).
- Nous choisissons de recevoir mes factures sous format papier.

Lieu, date et signature du client et cachet de l'entreprise :

OGIER FRUITS
45 Chemin des Tuileries
38200 SEYSSUEL
Tél : 04 74 20 44 19
Géol. FR 27 50366 3784 000 10
St-Jean de Mourienne, le 09/02/2023
SMART-ELECTRICITE
Le Tilière, 60 chemin 885 de l'Arven
23100 Fontcouverte - La Toussuire
SIRET 844 875 500 1000
RAT 034551 RC3 Chambéry
TVA intracommunautaire FR13 847 838 653

Mandat de prélèvement SEPA - Paiement récurrent / répété entre le 05 et le 10 du mois

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LLUM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions LLUM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Référence unique du mandat

Adresse du débiteur
Titulaire du compte : EARL OGIER FRUITS
Adresse : EARL OGIER FRUITS, LE DEVEZ 45 CHEMIN DES TUILIERES 38200 SEYSSUEL
Code Postal : 0 Ville : 0

Désignation du compte à débiter
Nom de la banque :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :

BIC - Code international d'identification de votre banque

Remarque : nous déclarons que le présent mandat est valable dans les conditions que nous avons déclarées auprès de notre banque.

Créancier : LLUM
22 Route du Col de Sous
66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
Identifiant Créancier SEPA : FR9722287C3F0

Lieu, date et signature :

JD



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 799
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

CONDITIONS PARTICULIERES COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

Entre :

ENRGIA ENERGIE CATALANE société par actions
simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège
social est situé 22 Route du Col de Sous, 66230
PRATS DE MOLLO LA PRESTE, immatriculée au RCS
de Perpignan sous le numéro SIREN 892 701 798.

Ci-après désignée par LLUM ou le Fournisseur
d'une part,

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les « Parties » ou la « Partie »

Et :

EARL OGIER FRUITS
dont le siège social est situé EARL OGIER FRUITS, LE DEVEZ 45 CHEMIN DES TUILIERES 38
00
immatriculée au RCS de
sous le numéro de 503653784

Ci-après désigné par l'Adhérent d'autre part.

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS PARTICULIERES

Les présentes Conditions particulières ont vocation à préciser les conditions et modalités spécifiques de la fourniture d'Electricité Locale et Renouvelable et de l'utilisation du Réseau Public de Distribution pour les sites de l'Adhérent listés à l'Article 3.2.

Le contrat entre les Parties est constitué des Conditions Générales de LLUM, des présentes Conditions Particulières ainsi que des Conditions Générales du GRD.

L'Adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Conditions de Ventes de LLUM et les accepte expressément.
En cas de contradiction ou d'opposition, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

ARTICLE 2. PERIODE DE FOURNITURE

Le Contrat est conclu pour la période du 1/6/2023 au 31/12/2025.

Il sera reconduit tacitement pour une année en suivant l'évolution des prix du marché.

En cas de résiliation, il vous faudra envoyer un courrier par voie postale ou électronique à votre fournisseur 2 mois avant la date de reconduction de ce dernier.
Les frais de résiliation anticipée sont calculés de la façon suivante :

$150 \text{ €/MWh} \times \text{Consommation Annuelle de Référence (MWh)} \times \text{Durée restante du contrat (en année)}$

ARTICLE 3. CONDITION DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT

3.1. Prix de l'électricité Locale et Renouvelable

Part fourniture (hors toutes taxes)	Prix unitaire LLUM		
Abonnement Electricité	72 €/an		
Consommation Electricité (HTA > 36 kVA)	Prix électron	Prix capacités	
	Heures Pleines Hiver	290,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Heures Creuses Hiver	230,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Heures Pleines Eté	170,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Heures Creuses Eté	129,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Pointe	370,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Prix moyen	191,97 €/MWh	

Les prix indiqués sont fermes, définitifs et non révisables, notamment non soumis à l'indexation Arenh (Accès Régulé à l'électricité Nucléaire Historique).

Les prix mentionnés ci-dessus s'appliquent indépendamment de la Formule Tarifaire d'Acheminement.

Ces prix s'entendent hors impôts, hors toutes taxes et hors toutes contributions à des fonds divers existants ou nouveaux qui pourraient venir s'ajouter en application d'une disposition légale ou réglementaire.

3.2. Formules tarifaires d'acheminement et puissances souscrites

Les formules tarifaires d'Acheminement et les Puissances Souscrites des sites de l'Adhérent sont définies le contrat client ou dans l'Annexe 1 en cas de multi PRM.

3.3. Conditions de facturation

Les factures sont émises tous les mois sur la base des index relevés ou estimés par ENEDIS, ou par nos soins. Celles-ci sont payables sous 5 jours, de préférence par prélèvement. Dans ce cas, l'Adhérent devra nous transmettre une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Fait à

Le ... / ... / ... , en deux exemplaires,

Pour LLUM

David GENER

Président

Pour l'adhérent EARL OGIER FRUITS

M. OGIER Jérôme

Siège social : 22 Route du Col de Sous – 66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
SAS au capital de 300 000 euros – RCS de Perpignan 892 701 798
« LLUM » est une marque d'ENRGIA ENERGIE CATALANE

5